

Une JDC sur le thème des Droits des femmes



Le haut-commissaire de la République, René Bidal, a participé, ce mercredi 08 mars 2017 à la journée de défense et citoyenneté organisée à la mairie de Punaauia.

Exceptionnellement, à l'occasion de la journée de la femme, en liaison avec le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française et avec l'appui du Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille de Polynésie française, trente jeunes filles ont effectué, ce jour, leur JDC à la mairie de Punaauia sur le thème de la défense des droits des femmes.

A l'occasion de cette manifestation, le représentant de l'Etat a souhaité pour rappeler que trop de femmes ne connaissent pas encore suffisamment l'étendue de leurs droits, lesquels ont été obtenus, souvent, à l'issue de longs combats et par étapes successives.

L'égalité homme-femme qui n'est toutefois pas encore acquise, a une Histoire récente que quelques dates suffisent à illustrer : le droit de vote pour les femmes n'est intervenu qu'en 1944 ; les femmes mariées n'ont pu exercer une profession sans l'autorisation de leur mari qu'en 1965 ; la mixité dans les établissements scolaires publics n'est obligatoire que depuis 1976 ; les femmes n'ont eu accès aux grandes écoles que dans les années 1970 (1972 pour Polytechnique)... La République est là pour garantir l'égalité entre les deux sexes, mais également pour défendre les femmes qui sont victimes de violences.

La direction du service national (DSN), au travers de ses missions et notamment l'organisation de la « *journée défense et citoyenneté* » (JDC, ex-JAPD), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au renforcement du lien Armée-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur de la jeunesse.

Dans ce cadre général, le centre du service national (CSN) de la Polynésie française convoque annuellement 4 500 jeunes filles et garçons, dont 75% sur l'île de Tahiti. Ainsi, environ 130 JDC sont organisées par an dont 110 sur l'île de Tahiti, principalement sur les trois sites militaires de Faa'a (groupement aéronautique militaire), Papeete (base navale) et Arue (caserne lieutenant-colonel Broche).

Communiqué du haut-commissariat